

Commission des Jeunes
Réunion du mercredi 12 décembre 2018

Présent : Alain FERRARETTI, Philippe FOURÉ, Roland GRAIN , Jacques POLET, Joel MARCHAND, Jean Pierre TAVERNIER

Courrier

- **De Poix BC :** demandant des explications sur la rencontre les opposant à Gamaches U18 en brassage. Le dossier a été traité en commission le 19 Octobre avec pour conséquence de donner match perdu par pénalité à Poix.
La commission peut comprendre que le club s'est senti en position d'insécurité. Mais delà à demander à quitter le terrain.

Homologation

La commission homologue les résultats de la journée de championnat des 24 et 25 novembre ainsi que les rencontres de coupe de Somme des 10 et 11 novembre n'ayant pas donné lieu à réclamation.

- **Rencontre U18 D2 B Crécy en Ponthieu – Rivery du 24 novembre**
Rencontre non disputée car Rivery s'est retrouvé bloqué au péage de Flixecourt par la manifestation des gilets jaunes.
L'arbitre, M. GOURLE Stéphane, a appelé le club de Rivery au téléphone.
Un dirigeant de Rivery lui a alors répondu qu'il n'avait pas assez de jeunes et ne se déplacerait pas.
Le club de Rivery a envoyé à la commission une photo montrant le blocage à partir d'une voiture ou l'on ne voit que le tableau de bord et la pare brise avant qui montre le blocage à une centaine de mètres.
La commission décide de donner match perdu à Rivery par Forfait.
- **Rencontre U15 D1 A Conty/Loeuilly – Amiens AC du 24 novembre**
Evocation de Conty suite à l'entrée du n° 14 de Amiens AC (Tabio Sebastien) à la 50^{ème} minute, non inscrit sur la FMI.
Personne n'a remarqué l'entrée du joueur, tant du côtés des 2 bancs que l'arbitre central.
Apparemment, il y aurait eu un dysfonctionnement de la Tablette.
L'incident a été dévoilé lors de la rédaction finale de la FMI car le joueur Tabio a reçu un avertissement.
Devant le manque de réaction de l'ensemble des acteurs, la commission décide de faire rejouer la rencontre le samedi 22 décembre à 14 h 30 à Conty.
- **Rencontre U15 D3 C Moislains – Licourt du 24 novembre**
Rencontre non jouée suite à arrêté municipal
La commission décide de faire jouer la rencontre le samedi 22 décembre à 14h30 à Moislains.
- **Rencontre U13 D3 B Salouel 2 – Abbeville US 3 du 24 novembre**
Rencontre non jouée suite à blocage routier.
Le club de l'US Abbeville 3 s'est retrouvé bloqué par un barrage routier .
Après plus d'attente, les dirigeants ont fait ½ tour.
N'arrivant à contacter le club de Salouel (aucun N° de téléphone disponible sur le site du District), un mail émis à 12 h 53 par le club d'Abbeville US 3 indique la chose.

La commission, dans un souci de faire jouer les enfants, décide de faire jouer la rencontre le samedi 22 décembre à 11h00 à Salouel.

- **Rencontre U18 Coupe de Somme Oisemont FC – AS2A du 10 novembre**

Rencontre non disputée suite à un terrain impraticable.

La commission s'étonne toutefois que le lendemain l'équipe senior 2 a disputé sa rencontre de championnat.

La commission dit que cette rencontre doit être inversée puis que le club de l'AS2A s'est déplacé.

En conséquence, elle programme cette rencontre le samedi 22 décembre à 14 h 30 à Allery.

Homologation des ententes

La commission homologue les différentes ententes (Cf tableau annexe)

Elle rappelle, que dans l'intérêt des clubs et surtout des joueurs, tout club qui n'aurait pas le nombre de joueurs minimum requis (4 joueurs pour le foot réduit U11 et U13 – 6 joueurs pour le foot à 11 U14 à U18) peut continuer à faire partie de l'entente mais ne pourra prétendre à satisfaire son obligation vis-à-vis de l'article 12 des championnats seniors.

Forfaits enregistrés

La commission fait un point sur les forfaits comptabilisés lors des brassages (au-delà du 30 septembre) qui interviendront dans le comptage final de fin de saison.

Catégorie	Equipe	1er Forfait	2ème Forfait	3ème Forfait	4ème Forfait	Forfait Général
		10 €	15 €			
U13	Ailly sur Noye 1	03/11/2018				
U13	Amiens AC 3	20/10/2018				
U13	Amiens Olympique 1	20/10/2018	03/11/2018			
U13	Amiens PFC 1	06/10/2018	03/11/2018			
U13	Ham 1	06/10/2018	03/11/2018			
U13	Le Titre-Sailly 1/Eaucourt 1	03/11/2018				
U13	Roisel 1	03/11/2018				
U15	Amiens PFC 1	13/10/2018				
U15	Bernaville Prouville 1	03/11/2018				
U15	Le Titre/Ailly Vauchelles/Eaucourt	03/11/2018				
U15	Moislains 1	03/11/2018				
U15	Quend 1	20/10/2018				
U18	Montdidier 2	20/10/2018				
U18	Amiens Montières 1	03/11/2018				
U18	Auxiloise 1	20/10/2018				
U18	Mers 1	20/10/2018	03/11/2018			

Obligation des clubs en matière d'équipes de jeunes (Art. 12)

La commission a demandé au secrétariat du District d'envoyer un courrier à tout club de D1 à D4 qui ne satisfait pas à son obligation d'avoir des équipes de jeunes.

17 mails ont été ainsi envoyés à l'adresse officielle des clubs concernés.

Suite à cet envoi, la majorité des clubs ont réagi en expliquant leur difficulté.

A ce jour, 3 clubs ont régularisé la situation et ne sont donc plus en infraction.

D'autres ont demandé une dérogation (qui sera soumise au prochain comité directeur).

Calendrier Jeunes

Suite au report des journées 3 et 4, la commission reprogramme ces journées.

- **Catégories U13 – U14 – U15 – U18**

J3 du 1^{er} décembre reportée au mercredi 8 mai (11h00 ou 16h30)

J4 du 8 décembre reportée au samedi 15 juin (11h00 ou 16h30)

- **Catégorie U16**

J7 du 17 novembre reportée au samedi 8 juin (16h30)

J9 du 1^{er} décembre reportée au mercredi 8 mai (16h30)

J10 du 8 décembre reportée au samedi 15 juin (16h30)

- **Match U16 D1 :**

AC AMIENS 1 – CAFC PERONNE, du 10/11/18, remis pour Coupe de la Somme U18, est fixé au 22 décembre 2018.

S'il advenait que des tournois soient déjà homologués à ces dates de report, la commission laisse le soin au club recevant de donner une autre date pour jouer la rencontre.

Il devra bien sur en informer le club adverse. S'il advenait que le club visiteur refuse la date de report, c'est la commission qui trancherait à ce moment là.

Challenge en Foot Réduit

Comme prévu au calendrier sorti en début de saison, la commission souhaite mettre ce challenge.

Ceci afin de combler une inactivité footballistique allant du 15 décembre au 4 mars.

Sur les mois de janvier et février, sur un week-end des vacances de pâques et un week-end en fin de saison, il sera organisé des plateaux pour les catégories U13 et U15 (un week-end sur 2).

Basé sur le volontariat des clubs, la commission va lancer une inscription auprès des clubs.

Qui foot réduit en U13, dit pratique à 5 sur un ¼ de terrain de foot à 11.

Qui foot réduit en U15, dit pratique à 7 sur une moitié de terrain de foot à 11.

Amendes

Pour non utilisation de la FMI, 50€ :

- Le 29/09/18 :

AMIENS PFC, U15

- Le 06/10/18 :

OL AMIENOIS, U13

AC AMIENS 3, U13 3

FC VIGNACOURT, U13

- Le 13/10/18 :

AS ST SAUVEUR, U15

US ABBEVILLE, U15

- Le 20/10/18 :

AAE CHAULNES 4, U13

AC MONTDIDIER 2, U13

- Le 03/11/18 :

US BETHENCOURT 1, U13

- Le 24/11/18 :

US SAILLY SAILLISEL 2, U13, D4
US CAMON 2, U13 D2

Prochaine réunion sur convocation

Le président : Philippe FOURÉ

Le secrétaire : Alain FERRARETTI



SAISON 2018 / 2019

**LISTE DES ENTENTES OFFICIELLEMENT DECLAREES
POUR LES CATEGORIES
U 18 - U 17 - U 16 - U 15 - U 14 - U 13 (2^{ème} Phase)**

U 18

- **D1 B** :

AS QUERRIEU 1 / US CORBIE 1 joue à Querrieu

- **D2 B** :

US FLESSELLES 2 / US VIGNACOURT 1 joue à Vignacourt.

AC HALLENCOURT 1 / SC TEMPLIERS OISEMONT 1 joue à Hallencourt

- **D2 C** :

FC SALEUX 1 / RC SALOUEL 2 joue à Saleux

U 16

- FC LA MONTOYE 1 / AAE VILLERS BOCAGE 1 joue à Rainneville

U 15

- **D2 A** :

AC HALLENCOURT 1 / SC TEMPLIERS OISEMONT 1 joue à Hallencourt

- **D2 B** :

OL LE HAMEL 1 / AS GLISY 1 joue à Le Hamel

AS QUERRIEU 1 / US DAOURS 1 joue à Daours

- **D2 C** :

AS DAVENESCOURT 1 / FC ARVILLERS 1 joue à Davenescourt

FC MEAULTE 1 / ALBERT SPORTS 1 joue à Méaulte

- **D3 A** :

FC RUE - LE CROTOY 1 / CS CRECY 1 joue à Rue

- **D3 B** :

US FLESSELLES 1 / US VIGNACOURT 1 joue à Flesselles

ES LE TITRE 1 / FC AILLY – VAUCHELLES 1 / OL EAUCOURT 1 joue à Le Titre

- **D3 C** :

ES VERS SUR SELLE 1 / RC SALOUEL 2 / FC SALEUX 1 joue à Vers sur Selle.

- **D3 D** :

AS CERISY 1 – AAE CHAULNES 3 joue à Cerisy

ES LICOURT 1 / AS PAYS NESLOIS 2 joue à Licourt

ES SAINTE EMILIE 1 / US ROISEL 1 joue à Roisel

U 13

- **D3 A** :

AS VISMES AU VAL 1 / ASIC BOUTTENCOURT 1 joue à Vismes au Val

- **D3 C** :

FC SALEUX 1 / ES VERS SUR SELLE 1 / FC RUMIGNY 1 joue à Saleux

- **D3 D** :

ALBERT SPORTS 1 / FC MEAULTE 1 joue à Albert – stade Vélodrome

US MARCELCAVE 1 / AS CERISY 1 joue à Marcelcave

- **D4 A** :

JS BOURSEVILLE 1 / US WOINCOURT 1 joue à Bourseville

- **D4 B** :

ES LE TITRE 1 / OL EAUCOURT 1 joue à Le Titre

- **D4 D** :

US FLESSELLES 1 / US VIGNACOURT 2 joue à Vignacourt.

- **D4 E** :

ASF RIBEMONT 1 / US MERICOURT L'ABBE 1 joue à Ribemont

- **D4 F** :

FC ARVILLERS 1 / AS DAVENESCOURT 1 joue à Arvillers

Précision : *Le club premier nommé est le gestionnaire de l'entente.*